

Talence

Édition
2024 - 2025

Jusqu'à 11 ans



Guide

DU PÉRISCOLAIRE

& des centres de loisirs



EDITO

Être parent est une formidable aventure, c'est aussi un incroyable défi quotidien !

Entre l'école et la maison, beaucoup de familles profitent du temps périscolaire. Plus qu'un simple complément à l'école, le périscolaire est une occasion unique pour les enfants d'approfondir ce qui a été enseigné, d'apprendre de nouvelles choses, et même de se découvrir un centre d'intérêt ou une passion pour le sport ou l'art par exemple. Il offre un cadre idéal pour l'apprentissage, l'éveil et l'épanouissement.

Le temps périscolaire, c'est aussi l'un des meilleurs moments de la journée pour se lier et rencontrer de nouvelles personnes. Combien d'amitiés ont pu se créer lors d'une activité amusante ou d'un travail en commun réalisés en dehors du cadre scolaire ? De plus, ce temps offre un soutien précieux aux parents en leur permettant d'articuler vie professionnelle et vie familiale.

C'est la raison pour laquelle Talence a voulu créer ce guide du périscolaire et des centres de loisirs. Dans ce livret, vous trouverez toutes les informations relatives au périscolaire talençais. Aide aux devoirs, restauration scolaire, centres de loisirs, accueils multisports, tarifs, services municipaux dédiés et de nombreuses autres informations ont été compilés dans ce petit ouvrage à destination des familles et des enfants.

Talence, une ville qui porte un regard tout particulier sur la famille, la parentalité, l'éducation et la jeunesse !

Emmanuel SALLABERRY
Maire de Talence

- **LES ÉCOLES DE TALENCE.....p.4**
- **EN PÉRIODE SCOLAIRE.....p.5 à 6**
 - Les temps périscolaires (TPS).....p.5
 - Les horaires des temps scolaires et périscolaires.....p.5
 - Les horaires spécifiques dans certaines écoles.....p.5
 - Les conditions d'accueil et de fonctionnement des TPS.....p.5
 - Le portail famille.....p.6
- **APRÈS L'ÉCOLE, JE CHERCHE DE L'AIDE AUX DEVOIRS
OU UN(E) BABY-SITTER.....p.7**
- **LA RESTAURATION SCOLAIRE.....p.8 à 9**
 - Qui dit Miam ! Une appli pour les parents.....p.8
 - Changement de formule !.....p.9
 - Les inscriptions.....p.9
- **LES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS MULTISPORTS.....p.10 à 13**
 - Le mercredi dans les centres de loisirs.....p.10
 - Les conditions d'accueil.....p.10
 - Le mercredi à l'école multisports.....p.11
 - Les centres de loisirs du mercredi.....p.11
 - Les petites et grandes vacances « dans les centres de loisirs ».....p.12
 - Les petites et grandes vacances « aux vacances sportives ».....p.12
 - Les coordonnées des centres de loisirs.....p.13
- **LES TARIFS.....p.14 à 17**
 - La restauration scolaire.....p.14
 - Les temps périscolaires.....p.15
 - Les centres de loisirs municipaux.....p.15
 - Les animations sportives.....p.16
 - Les conditions de paiement régie multiservices.....p.17
- **M'INFORMER ET ME FAIRE AIDER.....p.18 à 19**
 - Les vacances scolaires.....p.19
- **LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS.....p.19**
 - Les infos pratiques

— O ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES

> ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 52 42
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 80 52 42
 Tél. 06 27 88 33 60

> GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 10
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 88 12/10
 Tél. 06 27 88 33 30

> GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 95
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 21 97
 Tél. 06 27 88 33 73

> JEAN JAURÈS

Tél. 05 56 80 54 34
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 04 78 08
 Tél. 06 28 80 28 93

> JOLIOT-CURIE

Tél. 05 57 35 61 90/92
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 61 92
 Tél. 06 27 88 33 38

> JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 30
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 45 32
 Tél. 06 11 28 54 32

> PABLO PICASSO

Tél. 05 56 80 24 46
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 80 24 46
 Tél. 06 27 88 18 28

> SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 80 43 48
Temps périscolaires :
 Tél. 06 27 88 33 74



— O ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

> ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 51 85
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 04 79 94
 Tél. 06 27 88 33 60

> GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 15
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 88 17
 Tél. 06 27 88 33 30

> JOLIOT CURIE

Tél. 05 57 35 61 95
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 61 99
 Tél. 06 27 88 33 38

> GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 90
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 21 93
 Tél. 06 27 88 33 73

> JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 35
Temps périscolaires :
 Tél. 05 57 35 45 35
 Tél. 06 11 28 54 32

> SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 37 44 47
Temps périscolaires :
 Tél. 06 27 88 33 74



— O ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

> PAUL LAPIE

11 et 13 rue du Général Bordas
Maternelle
 Tél. 05 56 80 74 54
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 80 74 54
 Tél. 06 27 88 33 43

Élémentaire

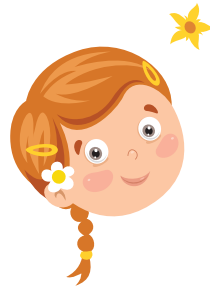
Tél. 05 56 80 75 33
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 80 75 33
 Tél. 06 27 88 33 43

> MAURICE RAVEL

62 et 64 chemin Lafitte
Maternelle
 Tél. 05 56 80 50 23
Temps périscolaires
 Tél. 05 56 80 50 23
 Tél. 06 27 88 33 80

Élémentaire

Tél. 05 56 80 41 39
Temps périscolaires :
 Tél. 05 56 04 78 05
 Tél. 06 27 88 33 80



— O ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

> NOTRE-DAME-SÉVIGNÉ

Tél. 05 56 80 55 51

> SAINT-GENÈS

Tél. 05 57 35 20 60

— O LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Dans chaque école talençaise (maternelle et élémentaire), la Ville organise des accueils périscolaires tout au long de l'année scolaire : avant et après le temps de classe et pendant la pause méridienne (en élémentaire), des activités sont accessibles au libre choix des enfants, ainsi que des ateliers structurés sous forme de cycles.

➤ Un goûter est également proposé en début d'accueil périscolaire du soir (voir menu de la restauration scolaire sur www.talence.fr).



Ces accueils sont encadrés par des équipes d'animation diplômées (BPJEPS, BAFA...).

Dans chaque école élémentaire, un espace d'étude surveillée est proposé deux soirs par semaine sur le temps périscolaire (voir les jours auprès de chaque école).

— O HORAIRES DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES – RENTRÉE 2024

	7h30 - 8h30	8h30 - 12h	12h - 14h	14h - 16h30	16h30 - 18h30
Lundi et mardi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
Mercredi	Pas d'école				
Judi et vendredi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire

— O HORAIRES SPÉCIFIQUES DANS CERTAINES ÉCOLES

- Groupe scolaire Gambetta : pause méridienne : 11h30 – 13h30
- École maternelle Albert Camus : pause méridienne : 11h30 – 13h30
- École maternelle Jean Jaurès : 7h30 – 9h / (12h – 14h) / 17h – 18h30
- École maternelle Pablo Picasso : 7h30 – 8h30 / (12h – 13h45) / 16h15 – 18h30

LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE FONCTIONNEMENT

Ces temps périscolaires (TPS) sont accessibles prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent (ou le parent dans le cas d'une famille monoparentale). Pour une situation particulière, tout au long de l'année, vous pouvez aussi demander une inscription exceptionnelle (examen, rendez-vous médical ou professionnel...) sur justificatif à fournir au service éducation.

➤ Vous pouvez inscrire votre enfant en début ou en cours d'année scolaire via le portail Famille (à l'adresse : www.talence.fr/portail-famille). Merci d'effectuer les démarches d'inscription **8 jours** avant la prise d'effet souhaitée.

- Une fois inscrit, votre enfant peut fréquenter l'accueil sans avoir besoin de prévenir à l'avance et suivant votre demande.
- Vous pouvez récupérer votre enfant quand vous le souhaitez pendant les heures d'ouverture du périscolaire.
- Si votre enfant inscrit ne fréquente pas l'accueil périscolaire du mois, vous ne serez pas facturé.

Dans chaque établissement, le directeur des temps périscolaires, en sa qualité de responsable, est votre interlocuteur privilégié.

Pour une première utilisation du portail Famille, cliquez sur « j'ai un code famille, j'active mon compte » et renseignez le formulaire. Vous pouvez demander votre code famille au service éducation par mail ou le trouver sur votre première facture d'octobre ou sur le certificat d'inscription scolaire.

Accessible sur : www.talence.fr/portail-famille

➤ Pensez toujours à mettre à jour vos coordonnées et celles des personnes habilitées.

➤ Votre espace famille vous permet de :

- **CONSULTER ET METTRE À JOUR VOS DONNÉES PERSONNELLES ET FAMILIALES** (via le menu MON COMPTE/mon espace famille, obligatoire avant de procéder à une préinscription à une activité et pour le quotient familial via le menu MES FINANCES/visualiser mon quotient familial/transmettre mon attestation de quotient familial).

- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à l'école). Prévoir un justificatif de domicile de moins de 2 mois et le livret de famille (ou un acte de naissance).

- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À LA RESTAURATION SCOLAIRE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à la restauration scolaire). Prévoir l'attestation de quotient familial.

- **VISUALISER VOS RÉSERVATIONS** (via le menu MES RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS/visualiser mes réservations) et modifier le planning restaurant scolaire de votre enfant (via le menu MES RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS/Effectuer ou modifier mes réservations mensuelles pour la restauration et les centres de loisirs).

- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à l'accueil périscolaire). Prévoir des attestations employeurs de moins de deux mois, les pages des vaccins à jour, l'attestation de quotient familial et la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne.

- **INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX CENTRES DE LOISIRS** : réserver et modifier pour les mercredis et les vacances scolaires (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire aux centres de loisirs). Prévoir la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne, les pages des vaccins à jour.

- **CONSULTER ET PAYER EN LIGNE VOS FACTURES** (via le menu MES FINANCES/consulter mes factures ou payer en ligne).



Espace famille personnalisé sur www.talence.fr/portail-famille



> ASSOCIATION MIX-CITÉ CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE



Un petit coup de main pour les devoirs du CP au CM2 ? Après la journée de classe, votre enfant peut venir nous retrouver. Des bénévoles et des animateurs l'accueillent autour d'un goûter, suivi d'un temps studieux pour aider aux devoirs et d'un temps ludique (initiations sportives, activités manuelles, expressions théâtrales, ateliers numériques...).

Fonctionnement : de 16h30 à 18h30, les lundis et jeudis pour les CP, CE1 et CE2 puis les mardis et vendredis pour les CM1 et CM2.

INFORMATIONS

Le Dôme 221, avenue de Thouars • Tél. 05 56 04 04 49
cstalence@wanadoo.fr • www.cstalence-mixcite.fr
Présidente : Djéné Koulibaly • Directrice : Corine Ducongé

> CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ)



Les animateurs du CAJ accompagnent votre enfant (10 à 17 ans) pour faire ses devoirs.

Les mardi et jeudi de 17h à 19h.

INFORMATIONS

Tél. 05 57 35 13 21 • cajtalence@hotmail.com • www.cajtalence.fr

> CENTRE SOCIAL DE BAGATELLE



Les enfants de l'école Georges Lasserre sont accueillis pour être aidés dans la réalisation de leurs devoirs. Des ateliers coopératifs sont proposés pour favoriser le vivre-ensemble. Un animateur du Centre social et des bénévoles formés vous accueillent.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

INFORMATIONS

203 route de Toulouse • Tél. 05 57 12 40 30 • contact@centre-social.com
www.centre-social.com

> ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE



Accompagnement scolaire à domicile, individuel et personnalisé, à partir du cours préparatoire (de 6 à 11 ans). Il s'agit d'épauler bénévolement l'enfant à son domicile dans son travail scolaire. Cotisation modeste pour l'année.

INFORMATIONS

Tél. 06 87 33 15 28 • esa.talence@gmail.com • Catherine Peyré et Patrick Laville

> INFO JEUNES - TALENCE CAMPUS



C'est le service municipal dédié pour les jeunes. Les parents en recherche de garde d'enfants/cours particulier peuvent déposer leur annonce sur le site du réseau information jeunesse : www.infojeunes-na.fr/articles/nos-offres-de-jobs

INFORMATIONS

17 avenue Espeléta • Tél. 05 56 84 78 13 • ijtc@talence.fr



Les repas du déjeuner des écoles sont réalisés par le service des cuisines municipales de Talence.

Depuis plus de 10 ans, la Ville s'engage à améliorer la qualité de la restauration scolaire : près de 30 % des produits sont d'origine biologique, avec une sélection attentive des achats. Ils respectent la loi EGAlim avec 50 % d'entre eux sous un signe officiel de qualité (AOC, AOP, IGP...). Une part importante de produits frais et de viandes rouges et volailles est effectivement label rouge. Pour récompenser ses efforts en matière d'agriculture biologique, la Ville a été labellisée « Territoire BIO engagé ».

Les cuisines municipales développent les achats locaux pour favoriser l'économie circulaire. Elles respectent les saisons pour les fruits et au maximum pour les légumes. Un menu sans chair animale est proposé le mardi et un menu avec du poisson en plat principal le vendredi.

La fabrication est faite maison : les plats sont cuisinés le matin pour être livrés le midi (système de liaison chaude dans les 18 écoles de la ville). Cette liaison chaude permet de respecter les engagements EGAlim en supprimant totalement la livraison de repas en barquettes plastiques depuis de nombreuses années.

— O — QUI DIT MIAM ! UNE APPLI POUR LES PARENTS

La Ville de Talence met à disposition gratuitement une application pour les parents soucieux de savoir ce que mangent leurs enfants à l'école. Talence est la première ville de Gironde à avoir utilisé cet outil.



— O — Téléchargeable sur Android et Apple store

Qui dit miam!

Qu'est-ce qu'on mange à la cantine?

quiditmiam.fr

Téléchargez sur l'App Store

GET IT ON Google Play



En cours d'année, il est possible de :

- changer de formule (par exemple suspendre temporairement son abonnement)
- modifier son planning

➤ Toute demande de modification doit intervenir auprès du service éducation :

Effectuez votre demande via le portail Famille.

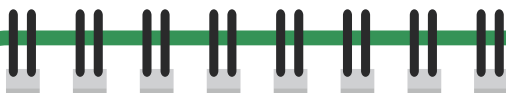
(accessible depuis www.talence.fr/portail-famille)

Le délai pour la prise d'effet de la demande est de 8 jours (week-end et jours fériés compris).

Contact : service éducation • 05 56 84 78 14 / 36 • educationenfance@talence.fr
www.talence.fr/scolarite-inscription



INSCRIPTIONS



○ Les demandes d'inscriptions sont à effectuer sur le portail Famille.

○ **DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES :**

➤ La formule **ABONNEMENT** : les repas sont automatiquement réservés selon les jours choisis (1, 2, 3 ou 4 jours).

➤ La formule **LIBERTÉ** pour les repas occasionnels : c'est une formule à la carte qui permet à l'enfant de déjeuner de manière exceptionnelle ou irrégulière. Chaque repas est majoré de 1 euro. Il est nécessaire de prévenir l'agent municipal responsable de la restauration scolaire, le matin, à l'entrée de l'école.

À Talence, il existe cinq centres de loisirs municipaux et un accueil multisports municipal qui fonctionnent le mercredi en période scolaire. La Ville propose également trois centres de loisirs municipaux puis une structure de vacances sportives pendant les petites et grandes vacances.

LE MERCREDI

DE 3 À 6 ANS

DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Dès qu'un enfant est scolarisé (même s'il a moins de 3 ans), il peut fréquenter le centre de loisirs. Les enfants peuvent se retrouver le mercredi pour partager des activités variées, vivre des temps collectifs, se détendre, jouer et grandir.

Pour l'ensemble des centres municipaux, la Ville a signé une charte « Plan mercredi ». Ce label de qualité de l'accueil garantit une continuité éducative et l'accueil de tous les enfants.

—○ CHAQUE STRUCTURE DISPOSE D'UN PROJET AUTONOME :

- Elle propose des activités variées de qualité, des sorties, des projets collectifs en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).
- Afin d'assurer la continuité éducative, les directrices et les animateurs des accueils périscolaires encadrent également les centres de loisirs.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les présences sont souples, adaptées à la vie de famille, avec un accueil dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

- soit une journée complète
- soit une 1/2 journée avec repas
- soit une 1/2 journée sans repas



**LES INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT SUR LE PORTAIL FAMILLE.
LES RÉSERVATIONS S'EFFECTUENT ENSUITE PAR PÉRIODE
EN FONCTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES.**

Contact : service enfance • 05 56 84 34 72 • centresdeloisirs@talence.fr
www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/centres-loisirs

Chaque mercredi après-midi, dans les différentes installations sportives de la ville, les enfants peuvent découvrir et s'initier à de multiples disciplines sportives proposées sous forme de cycles : escalade, athlétisme, sports d'opposition...



L'INSCRIPTION EST ANNUELLE : VOUS RÉSERVEZ EN JUIN OU DÉBUT SEPTEMBRE POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR.

Accueil à la 1/2 journée sans repas.

Contact : service animation sportive • 05 56 84 64 51 • animation-sportive@talence.fr
www.talence.fr/activites/sport/animation-sportive

LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/centres-loisirs

➤ CENTRES DE LOISIRS MUNICIPALS

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

DE 9H À 17H :

LES P'TITS POTES DE LASSERRE

(maternelle 3-6 ans)

École Georges Lasserre

19 rue Slitinsky

LES P'TITS POTES DE CURIE

(maternelle 3-6 ans)

École Joliot-Curie

44 rue de Suzon

LES P'TITS POTES DE GAMBETTA

(maternelle 3-6 ans)

École Gambetta

11 rue Jean Irquin

LES POTES DE CURIE

(élémentaire 6-11 ans)

École Joliot-Curie

44 rue de Suzon

LES POTES DE LASSERRE

(élémentaire 6-11 ans)

École Georges Lasserre

19 rue Slitinsky

Une garderie est disponible pour tous les centres de loisirs municipaux : de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

➤ ÉCOLE MULTISPORTS

(6-12 ans)

De 14h à 17h

GAMMA

63 avenue de la Marne

Temps d'accueil :

à partir de 13h

et de 17h à 18h

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Contact : 05 56 84 64 51

animation-sportive@talence.fr

➤ CENTRES DE LOISIRS ASSOCIATIFS

CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

Contact : 05 56 84 93 23

contact@ludiloisirs.fr

MIX-CITÉ

(3-6 ans / 6-11 ans)

Centre social et culturel de Talence

Le Dôme

221 avenue de Thouars

Contact : 05 56 04 04 49

costalence@wanadoo.fr



« DANS LES CENTRES DE LOISIRS »

DE 3 À 11 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors août et une semaine à l'occasion des fêtes de fin d'année), les enfants sont accueillis pour des temps libres de qualité avec des sorties, des activités variées, des grands jeux et tous les apprentissages de la vie collective.

> **AVEC DEUX FORMULES** : journée complète ou demi-journée avec repas.

➤ Les directrices et animateurs des TPS encadrent ces temps de vacances.

➤ Les activités proposées sont variées avec des sorties et des projets collectifs à thème, en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).

➤ En été, sont aussi proposées des sorties et des activités aquatiques, culturelles, artistiques et sportives.

➤ Pour les plus jeunes (maternelle), en suivant le rythme des enfants, diverses activités de découverte de leur environnement sont aussi au programme.



LES PETITES ET GRANDES VACANCES

« AUX VACANCES SPORTIVES »

DE 8 À 16 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors décembre), les enfants sont accueillis sur des temps de loisirs à dominante sportive. Ils doivent s'inscrire pour un minimum obligatoire d'une semaine. Les enfants développent leur potentiel et s'épanouissent à travers une découverte ludique de plusieurs activités sportives : VTT, tir à l'arc, catamaran, jeux traditionnels...



LES INSCRIPTIONS DÉBUTENT ENVIRON 1 MOIS AVANT CHAQUE PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

MUNICIPAUX



MATERNELLE 3-6 ANS (fermé en août)

> LES P'TITS POTES DE CURIE

GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

École Joliot-Curie - 44 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

> LES P'TITS POTES DE LASSERRE

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

15 rue Michel Slifinsky

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

ÉLÉMENTAIRE 6-11 ANS

> LES POTES DE CURIE

(fermé en août)

GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

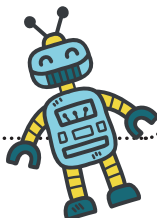
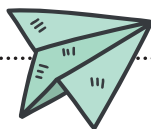
École Joliot-Curie - 42 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr



> LES VACANCES SPORTIVES

(à partir de 8 ans)

TEMPS D'ACCUEIL :

8h30-9h / 17h-18h

Journée : 9h-17h

GAMMA

63 avenue de la Marne

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Contact : 05 56 84 64 51

animation-sportive@talence.fr

ASSOCIATIFS



> ASSOCIATION CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

Contact : 05 56 84 93 23

contact@ludiloisirs.fr

> ASSOCIATION MIX-CITÉ

(3-6 ans / 6-10 ans)

Centre social et culturel de Talence

Le Dôme, 221 avenue de Thouars

Contact : 05 56 04 04 49

cstalence@wanadoo.fr





La grille des tarifs s'applique à toute la fratrie, basée sur le quotient familial de la CAF Gironde transmis par la famille talençaise. Si celle-ci ne dispose pas de quotient familial connu de la CAF, elle doit transmettre, sur le portail Famille, son dernier avis d'imposition (sur les revenus N-2) avant la fréquentation de l'enfant à l'activité.

—○ RESTAURATION SCOLAIRE

ENFANTS TALENÇAIS	Tarif repas abonné et encadrement pause méridienne	Repas liberté et encadrement pause méridienne
Quotient familial de 0 à 200	1,04 €	Tarif majoré à 1 €
QF de 200 à 500	De 1,04 € à 2,94 € PRIX = 0,006333 x QF - 0,227	
QF de 500 à 750	De 2,94 € à 3,20 € PRIX = 0,00104 x QF + 2,42	
QF de 750 à 3000	De 3,20 € à 6,64 € PRIX = 0,001529 x QF + 2,053	
QF supérieur à 3000	6,64 €	
ENFANTS NON TALENÇAIS	6,64 €	



ENFANTS	Forfait mensuel à partir de 5 présences et plus	Forfait mensuel pour 4 présences maximum	Présence unique (matin et/ou soir)
QF de 0 à 200	9,62 €	4,81 €	2,00 €
QF de 200 à 500	De 9,62 € à 18,82 € $0,030667 \times \text{QF} + 3,487$	De 4,81 € à 9,41 € $0,015333 \times \text{QF} + 1,743$	
QF de 500 à 3000	De 18,82 € à 58,62 € $0,01592 \times \text{QF} + 10,86$	De 9,41 € à 29,31 € $0,00796 \times \text{QF} + 5,43$	
QF supérieur à 3000	58,62 €	29,31 €	

LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

LES P'TITS POTES ET POTES DE CURIE, LES P'TITS POTES ET POTES DE LASSERRE ET LES P'TITS POTES DE GAMBETTA.

ENFANTS	Journée de 8h (avec repas)	Demi-journée de 5h (avec repas)
QF de 0 à 200	9,44 €	5,90 €
QF de 200 à 2 000	De 9,44 € à 29,90 € $0,011367 \times \text{QF} + 7,167$	De 5,90 € à 18,69 € $0,007106 \times \text{QF} + 4,479$
QF de 2 000 à 3 000	De 29,90 € à 33,74 € $0,00384 \times \text{QF} + 22,22$	De 18,69 € à 21,09 € $0,0024 \times \text{QF} + 13,89$
QF supérieur à 3 000	33,74 €	21,09 €

ENFANTS	Demi-journée de 3h (sans repas) (1)	Tarif horaire (2)
QF de 0 à 200	3,54 €	1,18 €
QF de 200 à 2000	De 3,54 € à 11,21 € $0,004261 \times \text{QF} + 2,688$	De 1,18 € à 3,74 € $0,001422 \times \text{QF} + 0,896$
QF de 2 000 à 3 000	De 11,21 € à 12,65 € $0,00144 \times \text{QF} + 8,33$	De 3,74 € à 4,22 € $0,00048 \times \text{QF} + 2,78$
QF supérieur à 3 000	12,65 €	4,22 €

(1) Uniquement les mercredis hors vacances scolaires.

(2) Uniquement en complément, un accueil du matin et un accueil du soir sont disponibles, chacun de ces accueils est comptabilisé sur la base forfaitaire d'une heure.

ÉCOLE MULTISPORTS



ENFANTS	TARIF ANNUEL
QF de 0 à 500	102,50 €
QF de 500 à 3 000	De 102,50 € à 268,50 € Prix = 0,0664 x QF + 69,3
QF supérieur à 3 000	268,50 €

VACANCES SPORTIVES À TALENCE



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	15,50 €
QF de 500 à 3 000	De 15,50 € à 37,00 € Prix = 0,0086 x QF + 11,2
QF supérieur à 3 000	37,00 €

SÉJOURS DE VACANCES AU SKI



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	54,00 €
QF de 500 à 3 000	De 54,00 € à 140,00 € Prix = 0,0344 x QF + 36,8
QF supérieur à 3 000	140,00 €

AUTRES SÉJOURS DE VACANCES



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	40,50 €
QF de 500 à 3 000	De 40,50 € à 102,50 € Prix = 0,0248 x QF + 28,1
QF supérieur à 3 000	102,50 €





La facture est envoyée par mail tous les mois (aux alentours du 10 de chaque mois). Les repas sont facturés le mois suivant. Ainsi la facture est à payer dès sa réception et au plus tard avant la date d'échéance figurant sur cette dernière.

Dans le cadre de l'abonnement, la facturation est éditée sur la base des repas réservés. En l'absence d'abonnement, les tarifs sont majorés de 1€. Pour les repas occasionnels, la facturation s'établit sur la base de l'enregistrement quotidien des présences.

À SAVOIR : vous ne payez pas si votre enfant n'est pas venu à l'école le matin pour raison de santé (pas de certificat médical à fournir) ou selon les cas suivants :

- une grève avec fermeture de la restauration
- une suspension temporaire de l'abonnement, signalée 8 jours avant auprès du service
- une sortie en classe découverte ou une sortie scolaire sur une journée entière



**TOUTE ABSENCE QUI NE RELÈVE PAS DES SITUATIONS CI-DESSUS
SERA COMPTÉE DANS L'ABONNEMENT**

➤ Muni de votre quotient familial, vous pouvez calculer facilement votre tarif de restauration scolaire sur le site internet de la Ville :

www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription

➤ Plusieurs modalités de règlement sont à votre disposition : chèque bancaire, carte bleue via le portail Famille, prélèvement automatique, espèces (place Joliot-Curie, bureau Régie Multiservices au service Enfance et vie Éducative, selon les jours et horaires d'ouverture ci-dessous), chèque CESU (uniquement pour l'accueil périscolaire et les centres de loisirs municipaux des mercredis pendant le temps scolaire).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE PAIEMENT
DE VOTRE FACTURE, DEMANDE D'ATTESTATION DE PAIEMENT, ETC.**

SERVICE RÉGIE MULTISERVICES

05 56 84 78 53 - regiemultiservices@talence.fr

(ouvert les mardi de 9h à 12h,
mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 et les jeudi de 13h à 16h30)



CALCULEZ VOS TARIFS À PARTIR DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL SUR :
www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription

> ASSOCIATION MIX-CITÉ CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE

« Les familles d'abord » : accueils parents/enfants, autour d'une animation de loisirs proposée par un animateur et 1 permanent du Centre Social. De 10h à 12h Sur Inscription.

« Questions de parents » : échanges, ateliers, discussions, informations entre et pour les parents. RDV 1/mois (Les soirs après l'école selon programme et thématiques).

INFORMATIONS

Le Dôme, 221 avenue de Thouars • Tél. 05 56 04 04 49
cstalence@wanadoo.fr • <http://www.cstalence-mixcite.fr>

> CENTRE SOCIAL DE BAGATELLE

Le centre social et le centre de santé de Bagatelle offrent un accueil convivial et personnalisé, assuré par les différents professionnels à l'écoute des familles pour informer, orienter, accompagner.

INFORMATIONS

203 route de Toulouse • contact@centre-social.com • www.centre-social.com

> FAMILLES EXTRAORDINAIRES

L'association rassemble des familles d'enfants en situation de handicap (quel que soit le handicap). Elle organise un groupe de paroles avec des rencontres mensuelles, des activités et sorties en famille. L'association propose des actions de sensibilisation à la question du handicap et de projets en faveur du vivre-ensemble.

INFORMATIONS

familles.extraordinaires@yahoo.fr • facebook.com/familles.extraordinaires
www.familles-extraordinaires.webnode.fr

> MAISON DES DROITS DE L'HOMME & DU CITOYEN (MDHC)

Permanences gratuites et anonymes :

- avocats pour défendre les droits des mineurs et des jeunes de moins de 21 ans,
- association spécialisée pour l'informer sur la nationalité (Boulevard des potes).

Les parents peuvent aussi accéder à d'autres permanences : conseiller juridique, médiateur, défenseur des droits, écrivain public.

Lundi au vendredi : 9 h 30 - 18 h 30.

INFORMATIONS

Le Dôme, 221 avenue de Thouars • Tél. 05 56 84 64 10

> RÉCRÉAMIX 33

Le dispositif Récréamix 33 a pour but de faciliter l'inclusion des enfants et des jeunes, de 3 à 18 ans, allant de besoins spécifiques (reconnaissance MDPH ou non) aux accueils de loisirs péri et extra-scolaires (centres de loisirs, accueils jeunes, centres sociaux, pause méridienne, clubs sportifs...). Plusieurs partenaires existent : familles, professionnels de santé, éducatifs et de l'animation. Des projets d'accueil inclusifs adaptés sont construits aux besoins spécifiques de l'enfant ou du jeune. Un accompagnement est prévu avec les professionnels du milieu ordinaire (animateurs, agents municipaux, éducateurs sportifs...) en proposant des actions de sensibilisation et d'observation de terrain, dans le but de les faire monter en compétences sur le sujet du handicap. Intervention sur toute la Gironde et gratuité des missions proposées.

INFORMATIONS

contact@recreamix.fr • www.recreamix.fr

LES VACANCES SCOLAIRES (2024-2025)



Rentrée des élèves : lundi 2 septembre 2024

Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 oct. (après la classe) au lundi 4 nov. 2024 (au matin)

Vacances de Noël : du vendredi 20 déc. (après la classe) au lundi 6 janv. 2025 (au matin)

Vacances d'hiver : du vendredi 21 fév. (après la classe) au lundi 10 mars 2025 (au matin)

Vacances de printemps : du vendredi 18 avril (après la classe) au lundi 5 mai 2025 (au matin)

Jour sans classe : le vendredi 30 mai 2025

Vacances d'été : le vendredi 4 juillet 2025 (après la classe)



BON PLAN

Carte Jeune 0 - 25 ans

Gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs réduits auprès de partenaires tels que les cinémas, musées, matchs sportifs, librairies, etc. Chez certains partenaires, la réduction s'étend à l'accompagnateur des jeunes de moins de 16 ans.

<https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr/>

Tél. 05 56 84 78 13 • ijtc@talence.fr

CARTE
JEUNE
BORDEAUX

LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS

ENFANCE

INSCRIPTIONS CENTRES DE LOISIRS
MUNICIPAUX

MAISON DE L'ENFANCE

Place Joliot-Curie - 05 56 84 34 72
centresdeloisirs@talence.fr

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
INSCRIPTIONS OU
RENOUVELLEMENT RESTAURATION
TEMPS PÉRISCOLAIRES
MAISON DE L'ENFANCE

Place Joliot-Curie
05 56 84 78 14 / 36
educationenfance@talence.fr

ANIMATION SPORTIVE

INSCRIPTIONS ÉCOLE
MULTISPORTS /
VACANCES SPORTIVES

05 56 84 64 51
animation-sportive@talence.fr

Ouverts : lundi et jeudi de 13h à 16h30 • mardi et vendredi de 9h à 12h
• mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Accueil téléphonique du lundi au vendredi jusqu'à 16h45

Accueil : du lundi au vendredi
9h à 12h et de 13h à 17h



Conception : Marie de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique